

Communiqué de presse

Phishing en hausse : appel à la vigilance

Le phishing représente un danger croissant pour les particuliers et les entreprises du canton. En 2024, les préjudices liés à cette fraude dépassent déjà les CHF 400'000. Appel à la vigilance et quelques conseils essentiels pour se protéger.

Le phishing (hameçonnage), technique frauduleuse qui vise à voler des informations personnelles et bancaires, est actuellement la tactique de prédilection des cyber-escrocs. Concrètement, les escrocs entrent en contact avec leurs cibles par divers moyens, tels que les SMS, les messages ou les e-mails. Les victimes sont invitées à cliquer sur un lien contenu dans le message. Toutefois, celui-ci les conduit vers un site Web piraté sur lequel elles saisissent leurs données personnelles. Une fois en possession de ces données, les cyber-escrocs procèdent à des retraits d'argent. Les conséquences d'un phishing peuvent être extrêmement graves pour les particuliers (débits de cartes de crédit, accès aux comptes bancaires), mais également pour les entreprises (faux ordres de virements, hacking, etc.).

Le nombre de cas de phishing ne cesse d'augmenter depuis plusieurs années et la situation actuelle peut être qualifiée d'inquiétante. En effet, dans notre canton, le phishing est désormais la forme d'escroquerie qui croît le plus rapidement, avec 32 plaintes déposées en 2021 contre 152 en 2023, soit une augmentation de 375 %. Cette tendance continue en 2024, avec des préjudices dépassant déjà les CHF 400'000.

Le phishing, c'est comme la pêche...sauf que l'appât, c'est vous ! Restez vigilant-e-s

Nous souhaitons rappeler les mesures de précaution à adopter pour se protéger contre le phishing :

- **Vérifiez l'expéditeur** : soyez vigilant-e quant à l'adresse d'origine d'un e-mail ou du numéro d'un message reçu. À ce propos, le Smartphone est l'ami de l'auteur de phishing, car il est plus difficile d'identifier l'expéditeur.
- **Ne cliquez pas sur les liens suspects** : ne cliquez jamais sur un lien dans des e-mails ou messages inattendus. Passez le curseur sur le lien pour voir l'URL complète et assurez-vous qu'elle mène vers un site légitime.
- **Vérifiez le contenu** : soyez attentif-ve aux fautes d'orthographe, de grammaire ou au langage inhabituel. Les entreprises sérieuses ne commettent pas ce type d'erreurs dans leurs communications officielles.
- **Ne communiquez jamais vos informations personnelles** : ne partagez jamais vos informations personnelles ou financières en réponse à un e-mail, message ou appel téléphonique non sollicité.

Dans toute situation suspecte sur Internet, le stress est votre pire ennemi. Prenez le temps de réfléchir et d'analyser avant de réagir. Si vous avez le moindre doute, effacez l'e-mail ou le message.

Des brochures d'information gratuites sont à disposition dans les postes de police ou téléchargeables via le site de la prévention suisse de la criminalité :

<https://www.skppsc.ch/fr/sujets/internet/phishing/>.

Contact :

**Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00**

Neuchâtel, le 04 octobre 2024